

CRISE FINANCIÈRE ET CRISE ÉCOLOGIQUE : DES SŒURS SIAMOISES ?



ÉLOI LAURENT
Économiste
senior, OFCE
Enseignant à
Sciences-po
et Stanford
University

La crise financière et la crise écologique auxquelles font face Européens et Américains présentent des sources communes : préférence pour le présent au détriment de l'avenir, croissance des inégalités, crise de l'intelligence collective. Mais si les causes sont identiques, les remèdes le sont-ils également ?

L'année 2009 s'annonce comme capitale pour la crise financière comme pour la crise écologique. Début avril, à Londres, les dirigeants du G 20 tenteront de donner de la substance à leurs engagements, pris le 15 novembre 2008 à New York, de régulation et de moralisation du système financier global. Début décembre, à Copenhague, les pays développés, émergents et en développement devront se mettre d'accord sur les grandes lignes de la deuxième phase du Protocole de Kyoto, en vue de lutter plus activement contre le changement climatique. Peut-on, au-delà de cette coïncidence de calendrier, mettre en lumière des causes communes aux deux crises ? Et peut-on, partant, envisager des solutions similaires ?

L'autorégulation économique : le passif d'une illusion

Distinguons au moins deux approches en économie¹.

La première approche est celle de la régulation interne, qui postule

que le système économique, par le fait d'une interaction libre entre des acteurs libres, est ou revient toujours à l'équilibre optimal. Des règles de conduite individuelle et des mécanismes institutionnels propres à favoriser le progrès se développeraient naturellement en son sein. Si cette approche est la bonne, les inquiétudes actuelles devant les dysfonctionnements financiers et écologiques et leurs conséquences sociales seraient hypertrophiées et frappées de myopie : le marché trouvera tout seul la voie de l'allocation efficace des capitaux et du développement durable, à la condition que la puissance publique ne se mêle pas de ses tâtonnements. On peut aujourd'hui percevoir l'ampleur de l'échec de cette approche de la régulation interne ou de l'autorégulation, à la fois dans la crise financière présente et dans la crise écologique qui s'annonce.

La seconde approche est celle de la régulation externe : elle consiste à considérer que le marché, livré à lui-même, peut produire si ce n'est le chaos, du moins des fluctuations si coûteuses pour la société que celle-ci pourrait être tentée de changer radicalement de système de régulation. Dans cette approche,

le bon fonctionnement de l'économie de marché ne peut se concevoir sans l'intervention d'un agent extérieur – la puissance publique – l'ordre économique et social résultant alors d'un équilibre complexe entre décisions individuelles et décisions collectives.

Le premier point commun que partagent la crise financière et la crise écologique est donc le suivant : elles ont toutes deux pour effet de réintroduire, dans l'urgence, la puissance publique, sommée d'éviter l'effondrement général, tant il paraît évident que le

“ La crise financière et la crise écologique ont toutes deux pour effet de réintroduire, dans l'urgence, la puissance publique, sommée d'éviter l'effondrement général, tant il paraît évident que le marché seul en est incapable. ”

1. Sur ce point, voir Jean-Paul Fitoussi et Éloi Laurent, “La nouvelle écologie politique, La République des idées”, Le Seuil, 2008.



“La crise écologique s’explique par le décalage entre un rythme trop rapide de consommation des ressources naturelles et un rythme trop lent d’investissement dans les nouvelles technologies de l’environnement et de l’énergie.”

marché seul en est incapable. Il est même acquis que celui-ci aggravera les choses. En atteste le désastre social auquel a abouti le fonctionnement spontané des marchés du crédit et du travail lors de la Grande dépression (25 % de chômage dans l’Amérique de 1932). En témoigne la chute brutale de la ressource halieutique sous l’effet de pêches de plus en plus intensives (les espèces de poissons pleinement exploitées ou surexploitées constituent plus des deux tiers des stocks mondiaux, quand les espèces en voie de régénération ne représentent que 1 % du total).

Préférence pour le présent, dépréciation de l’avenir

Mais il convient de dépasser ce cadre général pour entrer dans la mécanique des systèmes financier et écologique. Au cœur de leur fonctionnement pervers se trouve un même problème éthique : la préférence pour le présent et son corollaire, la dépréciation de l’avenir. C’est dans cette tension entre court terme et long terme que se noue le lien le plus profond entre les crises financière et écologique.

On se souvient de la mise en garde de Thomas d’Aquin : “Recevoir un intérêt pour l’usage de l’argent prêté est de soi injuste, car c’est faire payer ce qui n’existe pas”. Sorti du carcan religieux et traduit en langage capitaliste, le commandement éthique pourrait être, en finance comme en écologie : ne pas sacrifier le présent pour ne pas mépriser l’avenir. Les rendements excessifs, ou plutôt chimériques, exigés ces dernières années des produits financiers réduisent à presque rien le temps long qui doit être l’horizon de la finance. De la même manière, la consommation excessive des ressources naturelles par les générations présentes insultent l’avenir des générations futures. La restauration de l’équilibre entre le court terme et le long terme est donc la clé de la résolution des crises financière et écologique. L’équipe rassemblée par l’économiste Pavan Sukhdev, chargé par les Nations-Unies de valoriser économiquement les écosystèmes pour mieux les préserver, donne à cet égard un exemple éclairant de ce que la dépréciation du futur suppose pour la valeur inter-temporelle de

la biodiversité (tableau 1) : “L’application d’un taux d’actualisation de 4 % sur 50 ans implique que nous évaluons un futur bénéfice de la biodiversité ou d’un écosystème pour nos petits-enfants à seulement un septième de la valeur que nous en retirons aujourd’hui”. Et les experts d’ajouter : “Si d’un point de vue éthique, nous partons du principe que nos petits-enfants apprécieront la nature au même titre que notre génération et mériteront les mêmes choses que nous, le taux d’actualisation pour l’évaluation de ces bénéfices au cours d’une telle période devrait être nul”.

Comment valoriser l’avenir ?

Prévisions à 50 ans du flux financier	Taux d’actualisation annuel %	Valeur actuelle du futur flux financier
1 000 000	4	140 713
1 000 000	2	371 528
1 000 000	1	608 039
1 000 000	0,1	951 253
1 000 000	0	1 000 000

Source : L’économie des écosystèmes et de la biodiversité, Communautés européennes, 2008.

C'est justement le parti pris par l'équipe de Nicholas Stern, qui a proposé à ce jour la meilleure analyse économique du problème du changement climatique², et qui s'est refusée dans ses scénarios de simulation à déprécier l'avenir. Les conclusions fortes du rapport Stern, qui recommande une action vigoureuse, immédiate et coûteuse pour les générations présentes, viennent en partie du choix d'un taux d'escompte particulièrement bas, et ce faisant de la valeur importante, selon ses critiques trop importante, accordée au futur (0 pour le taux social de préférence pour le présent et 1 pour le paramètre mesurant la décroissance de l'utilité, alors qu'habituellement les économistes utilisent une valeur proche de 3).

La question éthique est donc, si l'on peut dire, naturellement au centre des problèmes écologiques. C'est aussi la revanche de l'avenir sur le présent qu'il faut favoriser dans la finance mondiale pour restaurer à la fois l'utilité du système financier pour l'économie réelle et sa capacité à résister aux chocs économiques. La soutenabilité est donc un concept qui paraît s'appliquer aussi bien au système écologique qu'au système financier : les arbres ne montent pas jusqu'au ciel.

Crise des inégalités, crise de l'intelligence collective

On peut franchir un pas supplémentaire pour rapprocher les deux crises : la tourmente financière est le fruit empoisonné de deux désordres qui se trouvent également au cœur de la crise écologique.

La catastrophe financière actuelle est née, aux États-Unis, d'une crise des inégalités, la stagnation des salaires américains entraînant l'endettement de plus en plus intenable des ménages. Qui plus est, les inégalités américaines ont été cofinancées par les pays émergents et pétroliers, qui ont accumulé des réserves sans les inves-

tir dans la construction d'un État providence utiles à leur développement. Or, les inégalités de revenu dans les pays riches, en forte augmentation ces vingt dernières années, ont également entraîné une "surcroissance", devenue nécessaire pour compenser l'injuste redistribution du revenu national. Surcroissance néfaste aux équilibres écologiques. De même, dans les pays émergents et pauvres, il est établi que les inégalités, et plus exactement

“ La crise économique est une opportunité pour accélérer la mutation structurelle de l'économie vers une croissance durable, faiblement intensive en carbone et respectueuse des écosystèmes. ”

la pauvreté, accroissent les dégradations de l'environnement : faute d'accès au capital physique ou humain, la pauvreté conduit les populations des pays en quête de développement – qui vivent à 70 % en milieu rural – à exploiter pour en vivre le capital naturel qui se trouve à portée de main (forêts, poissons, minerais...).

La catastrophe financière trouve aussi sa source dans une crise de l'intelligence collective qui n'est pas étrangère à la crise écologique : les martingales informatisées des quants ont largement échappé à leurs concepteurs, comme une part du progrès technique a échappé aux sociétés humaines (le biologiste de Stanford Peter Vitousek écrit à ce sujet : “ nous changeons la planète plus vite que nous ne la comprenons ”). À cet égard, il importe de comprendre qu'une double irréversibilité marque le développement de l'humanité : l'accumulation des savoirs et du progrès des techniques d'un côté, la dé-cumulation des stocks de ressources épuisables ou la dénatura-tion tout aussi irréversible de certains fonds environnementaux de l'autre.³ La crise

écologique s'explique précisément par le décalage entre un rythme trop rapide de consommation des ressources naturelles et un rythme trop lent d'investissement dans les nouvelles technologies de l'environnement et de l'énergie.

Crises parallèles ou orthogonales ?

Si les causes sont communes, les remèdes le sont-ils également ? À première vue, les deux crises sont davantage orthogonales que parallèles. La crise financière menace en effet en 2009 d'aggraver le désordre écologique, car elle ampute les ressources budgétaires des États au moment même où le consensus en faveur du développement durable parmi les citoyens est le plus large et où des accords nationaux, européens et mondiaux visent à lui donner force de loi. On a bien vu, fin décembre, avec l'aboutissement imparfait des négociations européennes sur le paquet énergie-climat, de quelle manière la crise financière pouvait barrer la route des ambitions écologiques.

Mais on peut – on doit – faire le raisonnement inverse : la crise économique est une opportunité pour accélérer la mutation structurelle de l'économie vers une croissance durable, faiblement intensive en carbone et respectueuse des écosystèmes. Puisque la crise économique alimente la crise financière, il importe de contrer la récession de 2009 en procédant à une “ relance verte ”, aux États-Unis, en Europe et en France. Il s'agirait en particulier pour la France, sur la base du Grenelle de l'environnement, d'investir massivement dans le bâtiment et les transports durables, les deux postes les plus dynamiques du changement climatique. Il faudrait également envisager sérieusement de taxer le carbone, c'est-à-dire de rétablir la vérité écologique des prix des produits carbonés. C'est aujourd'hui d'autant plus nécessaire et faisable que le baril de pétrole voit son cours s'effondrer sous l'effet de la récession mondiale. ■

2. Sir Nicholas Stern, *The Economics of Climate Change*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 2007.

3. À nouveau, voir J.-P. Fitoussi et É. Laurent, 2008.